

La route de l'exil de Sugawara no Michizane FIN

Eric FAURE

要約

京都と太宰府の間に、菅原道真公を祀っている神社がたくさんあります。その神社の縁起には、道真が流罪の地に向かう途中で立ち寄った場所に建てられたと記されています。その真偽は如何なるものでしょうか。道真の旅のステージについて、私たちは実際に何を知っているのか？数ある記録の中で、確かなものを選び取り、どこまで真実に迫る事が出来るのか。当記事では、菅原道真の左遷にふれる文献を取り上げ、その信憑性を検証します。

キーワード：菅原道真・歴史・伝説・縁起・左遷

Keywords : Sugawara no Michizane, Histoire, Légende, Récit de fondation, exil

1. Introduction

Dans l'édition 2020 de son rapport, le Ministère des affaires culturelles pour les religions indique que le Japon compte 84 546 sanctuaires et que le « dieu céleste » Sugawara no Michizane 菅原道真 (845-903) est le troisième *kami* à posséder le plus grand nombre d'édifices voués à son culte ¹⁾. Les récits de fondation de la plupart des sanctuaires érigés entre Kyôto et Dazaifu, autrement dit le long de la route que Michizane emprunta pour se rendre en exil, ont prétendument été construits dans les endroits où ce dernier était venu faire escale. Certes, mais il y a un léger problème avec ces récits : s'il nous fallait les considérer comme authentiques, nous devrions en déduire que Michizane s'est arrêté dans tous les ports de la Mer intérieure de Seto et que son voyage a duré des années. Or, la chose n'est pas possible car, dans *Poème à propos de moi-même* ²⁾, Michizane écrit qu'il a mis trois ou quatre mois pour arriver à destination. Tout ceci conduit donc à se poser des questions et à se demander ce que nous savons vraiment des étapes de son voyage d'exil. Le présent article se propose de faire le point sur le sujet.

2. Passage à Ôyamazaki ?

Plusieurs documents afférant à la condamnation de Michizane sont consignés dans le *Seiji Yôryaku* 政治要略 (« Compendium de l'administration », ca.1002) ³⁾. On y trouve un décret daté du 25^e jour du 1^{er} mois de la quatrième année de l'ère Shôtai (901) qui annonce sa destitution et son

envoi au Gouvernement Général de Dazaifu. Et un autre, daté du 27^e jour du 1^{er} mois de cette même année qui précise que, de même cela avait été le cas lors du voyage d'exil de Fujiwara no Yoshino en 842, Michizane n'est autorisé à recevoir ni cheval de rechange ni nourriture durant sa traversée de Yamashiro (le département actuel de Kyôto), Settsu (une partie des départements de Hyôgo et d'Ôsaka) et des autres provinces. La chronique *Fusô Ryakki* 扶桑略記 (« Histoire abrégée du Japon », XII^e siècle) ⁴⁾ évoque cette mesure et précise, de plus que Michizane est escorté par des gardes « jusqu'à la barrière de la province de Settsu », dans ce qui correspond aujourd'hui à la ville d'Ôyamazaki du département de Kyôto.

Et c'est tout ! Vieilles chroniques et documents officiels n'en disent pas davantage sur le voyage d'exil de Michizane. Elles permettent seulement de comprendre que celui-ci passa à Ôyamazaki mais elles ne mentionnent pas d'autres étapes.

Par conséquent, pour essayer d'en savoir plus, nous devons nous tourner vers d'autres sources, les poèmes de l'intéressé par exemple. Ce dernier évoque son voyage d'exil dans plusieurs de ses œuvres, à commencer par *Cent couplets pour exprimer mes sentiments* ⁵⁾ où il écrit :

Les ornières remplies de boue deviennent des pièges pour les sabots du bœuf [qui tire ma voiture] (...). Toujours, je fouette mon cheval épuisé (...). Je pleure tandis que je m'éloigne de la Capitale. Le maître de poste regarde mon cheval aux sabots abimés. Au port, m'attend un bateau à la poupe endommagée. Jusqu'à Dazaifu, il y a plus de cinquante relais de poste. Jusqu'à Dazaifu, la distance est d'environ trois mille lieues.

Michizane cite trois moyens de transport : un char tiré par un bœuf, un cheval et un bateau. Les descriptions des voyages d'exil de ses contemporains permettent de supposer qu'il quitta la Capitale dans un char tiré par un bœuf afin de ne pas s'exposer au regard des habitants et, en un lieu où l'on ne risquait pas de l'apercevoir, il troqua sa voiture pour un cheval. Il emprunta ensuite « une route » et arriva en « un lieu » où il y avait un relais de poste et un port.

Les références au nombre des relais de poste et à la distance de la route permettent de comprendre que Michizane parle de la San.yôdô. Cette voie de communication partait de la Capitale, longeait la Mer intérieure de Seto et se terminait 650 kilomètres plus loin, au Gouvernement général de Dazaifu, là où Michizane était envoyé en exil. Elle était bordée de cinquante-huit relais de poste où les officiels en mission pouvaient se restaurer, passer la nuit et changer de monture. Le premier de ces relais se trouvait à Ôyamazaki, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Kyôto.

Se pourrait-il que le relais mentionné par Michizane dans *Cent couplets pour exprimer mes sentiments* soit celui d'Ôyamazaki ? Ce n'est pas impossible car, comme nous venons de le voir, le *Seiji Yôryaku* et la chronique *Fusô Ryakki* rapportent que Michizane a été escorté jusqu'à la barrière de Settsu, autrement dit Ôyamazaki.

Des documents rédigés plus tardivement – le recueil *Gôdanshō* 江談抄 (« Compilation des

anecdotes racontées par Ôe no Masafusa », ca. 1100)⁶⁾ et la chronique *Ôkagami* 大鏡 (« Le Grand miroir », XII^e siècle)⁷⁾ – mentionnent aussi le passage de Michizane à Ôyamazaki et fournissent, à cette occasion, de nouveaux détails : Michizane a passé la nuit au relais de poste, il a composé son célèbre poème *Tandis que je m'éloignais* et il s'est fait moine. L'authenticité de ces événements est impossible à confirmer. De manière plus probable, ce sont des ajouts effectués par les « faiseurs de légende » locaux, un *ornementum* ajouté à la *materia* comme dirait Michel de Certeau⁸⁾. Quoi qu'il en soit, cette « ornementation » des faits avérés ne change en rien le fait que Michizane est très certainement passé à Ôyamazaki.

3. Escale à Suma ?

Michizane mentionne un port dans *Cent couplets pour exprimer mes sentiments*. Il s'agit peut-être de celui d'Ôyamazaki car la ville possédait un port depuis lequel les voyageurs s'embarquaient, descendaient le fleuve Yodo et rejoignaient Naniwa (Ôsaka). Là, ils prenaient place à bord d'un plus gros navire et cabotaient le long des côtes de la Mer intérieure de Seto. Les journaux de voyage tels que le *Tosa Nikki* 土佐日記 (« Le journal de Tosa », ca.935)⁹⁾ révèlent que les contemporains de Michizane naviguaient uniquement de jour et par beau temps et que, les intempéries ou les risques d'attaques par des pirates contraignaient parfois les voyageurs à rester plusieurs jours d'affilée au port ou à effectuer une partie du trajet en empruntant la voie terrestre.

Dans *Poème à propos de « Mes trois amis de la fenêtre du nord » de Bai Juyi* »¹⁰⁾, Michizane parle de « routes de campagne » et de « plusieurs barrières où des amis viennent lui faire leurs adieux ». Ce faisant, il permet de comprendre que, sur certaines portions du trajet, il voyagea en empruntant la voie terrestre. Hélas, il ne précise pas de quelles parties du voyage il s'agit. Étant donné les circonstances dans lesquelles il voyageait, il n'avait sans doute pas trop le cœur à tenir un journal...

Quoi qu'il en soit, il poursuivit son voyage d'exil. Le *Kanke Suma Ki* 菅家須磨記 (« Journal de Sugawara à Suma »)¹¹⁾ nous apprend qu'il fit escale à Suma (l'arrondissement actuel de Suma de la ville de Kôbe), un autre nœud de communication très important qui possédait un port et un relais de poste. Comme son nom l'indique, le *Kanke Suma Ki* est le journal que Michizane a tenu durant son voyage entre la Capitale et Suma. Ce dernier y explique qu'il a pris le bateau à Ôyamazaki en compagnie de sa fille Kariya et son intendant Watarai no Haruhiko, descendu la rivière Yodo puis poursuivit jusqu'à Naniwa. Là, il s'est embarqué sur un plus gros navire, a longé les côtes et, sa fille étant brusquement tombée malade, s'est arrêté à Suma.

Avec son luxe de détails, son style désuet et ses savantes références littéraires, le *Kanke Suma Ki* a tout pour convaincre et laisser penser qu'il a vraiment été écrit par Michizane. Or, au XVIII^e siècle, des érudits l'étudièrent et firent remarquer qu'il contenait de nombreuses fautes et erreurs de style. Ils s'étonnèrent aussi d'y trouver des références à des personnages (sa fille Kariya et son suivant Watarai no Haruhiko) dont l'existence n'était confirmée par aucun document avéré et qui, jusqu'alors, n'apparaissaient que dans des récits de fondation de sanctuaires rédigés des siècles

après les faits. Finalement, Motoori Norinaga 本居宣長 (1730-1801)¹²⁾ écrivit ce que tout le monde semblait penser :

Le *Kanke Suma Ki*, dont on attribue la rédaction au Ministre Sugawara, s'est tellement diffusé que tout le monde croit qu'il est authentique. Or, c'est un faux intégral. Il existe un nombre incalculable d'ouvrages de ce genre.

Seno Yoshinobu¹³⁾ abonde dans le sens de Motoori Norinaga. Après avoir analysé les préfaces de dizaines de copies du *Kanke Suma Ki* dont la plus ancienne date de la treizième année de l'ère Kyôhō (1728), il a émis l'hypothèse que le *Kanke Suma Ki* était un faux écrit par quelqu'un essayant d'imiter le style extrêmement sophistiqué de Michizane. D'après lui, ce « quelqu'un » est Maeda Tsunanori 前田綱紀 (1643-1724), seigneur de Kanazawa et descendant auto-proclamé de Michizane. En conclusion : le *Kanke Suma Ki* ne peut pas servir à identifier une escale de Michizane et en conclure qu'il s'est arrêté à Suma.

4. Escale à Akashi ?

Un poème de Michizane mentionne une autre escale : Akashi, dans l'actuel département de Hyôgo. À cette époque, la ville était un important point de passage. Elle constituait la septième étape de la route San'yôdô et possédait un port depuis lequel des bateaux assuraient la liaison avec les îles de Kyûshû et de Shikoku. Michizane était un familier des lieux. Son anthologie *Kanke Bunsô* 菅家文章 (« Anthologie de la maison Sugawara », 903)¹⁴⁾ contient en effet un poème qu'il rédigea à l'époque où il était gouverneur de Sanuki et dans lequel il explique qu'il a passé la nuit à Akashi et profité de l'occasion pour peindre un poème sur la tour du relais de poste¹⁵⁾. Son anthologie *Kanke Kôshû* 菅家後集 (« Œuvre ultérieure de la maison Sugawara », 903)¹⁶⁾ contient, elle, un poème qu'il a écrit à l'adresse du maître du relais de poste d'une ville qui n'est pas nommée mais qui, à en croire la tradition, est celle d'Akashi :

Maître de poste, ne t'étonne point de la sorte ! Ainsi va la vie. Je suis condamné à l'exil mais je vais patienter et attendre mon heure. L'honneur puis la déchéance, c'est le printemps puis l'automne.

La prudence s'impose toutefois avant de conclure que ce poème permet d'affirmer que Michizane s'est arrêté à Akashi. Et pour cause ! Le copiste du plus vieil exemplaire du *Kanke Kôshû* en notre possession (un ouvrage datant de l'ère Jôkyô, 1684-1687) a, en exergue, du poème *Maître de poste*, ajouté une note rédigée dans les termes que voici :

Ce poème est mentionné dans les notes journalières d'un certain moine. On ne sait pas qui est

son véritable auteur. Il s'agit probablement d'un ajout ultérieur.

Autrement dit, le poème est un faux qui provient d'une source non identifiée (les notes journalières d'un certain moine ?) et ne peut donc pas constituer la preuve du passage de Michizane à Akashi durant son voyage d'exil. La fraude est très vieille car Murasaki Shikibu fait allusion au poème dans son *Genji Monogatari* 源氏物語 (« Le Dit du Genji ») qu'elle a rédigé en 1008. Le personnage principal de son roman s'exile à Suma et rencontre une gentille dame qui, par le biais d'une référence au poème *Maître de poste*, le compare à Michizane : « Touchée plus que le maître de poste lorsque l'illustre voyageur [Michizane] lui laissa un poème d'adieu, elle fût volontiers demeurée en ces lieux »¹⁷⁾. Si l'on part du principe que les lecteurs de Murasaki Shikibu étaient capables de reconnaître la référence, cela revient à dire que le poème était très connu. Certes mais, étant faux, il ne permet pas de confirmer le passage de Michizane à Akashi.

5. La fin du voyage

Michizane évoque aussi son voyage d'exil dans ses poèmes japonais. Ces œuvres sont citées dans des anthologies et précédées de notes liminaires qui précisent les circonstances de leur composition. C'est le cas, par exemple, du poème *Tandis que je m'éloignais* dont nous avons parlé plus haut. Il est cité dans le *Shûishô* 拾遺抄 (« Recueil suite », ca.996)¹⁸⁾ où la note liminaire explique que Michizane « l'a fait parvenir à sa nourrice après être arrivé en exil ». Il apparaît aussi dans le *Shûi Wakashû* 拾遺和歌集 (« Suite à l'anthologie de poèmes japonais », 1005)¹⁹⁾ où la note liminaire précise qu'il a été « reçu du Ministre des affaires suprêmes [Michizane] après qu'il a été exilé ». Ces notes liminaires – de même que celles de ses autres poèmes japonais – ne précisent pas le lieu de composition et ne permettent donc pas d'identifier des étapes du voyage d'exil de Michizane.

Les références au voyage d'exil de Michizane se retrouvent ensuite dans ses biographies et les récits de fondation des sanctuaires érigés en son honneur. Hélas, ses plus vieilles biographies – *Kitano Tenjin Goden* 北野天神御伝 (« Biographie du Dieu Céleste de la lande du nord », 940)²⁰⁾ et *Kanke Godenki* 菅家御伝記 (« Biographie de la maison Sugawara », 1106)²¹⁾ – décrivent son voyage en termes très vagues et ne mentionnent pas d'escales. Inversement, les auteurs des récits de fondation mentionnent des dizaines d'escales et expliquent, de plus, qu'elles ont été commémorées par l'édification de sanctuaires en l'honneur de Michizane. Hélas encore une fois, ces documents rédigés des siècles après les faits rapportent des événements dont l'authenticité est soit douteuse soit impossible à confirmer. Là encore, nous aboutissons donc à un nouveau constat d'échec : les plus vieilles biographies et les récits de fondation ne peuvent pas permettre d'identifier avec certitude des étapes du voyage de Michizane.

En fin de compte, les dernières informations fiables que nous possédons à ce propos proviennent de *Cent couplets pour exprimer mes sentiments*²²⁾ et évoquent son arrivée à Dazaifu :

Je descends de voiture devant un pavillon du sud de la ville. Ma voiture s'est arrêtée sur une avenue de l'Arrondissement de Droite. De part et d'autre de l'avenue, entrouvrant la petite porte de leur maison. Les gens m'observent.

Selon toute vraisemblance, Michizane débarqua à Sode, le port extérieur de Dazaifu sis dans la crique de Hakata (la ville actuelle de Fukuoka), prit place à bord d'une voiture tirée par un bœuf et rejoignit le Gouvernement général situé à une vingtaine de kilomètres de là. Il fut logé dans une résidence qui servait à l'hébergement des gens de passage puis, quelques jours plus tard, il se vit attribuer une vieille maison qui se trouvait près du quartier des administrations. Son voyage était fini. Il ne lui restait plus qu'à mourir et entrer dans la légende.

6. Conclusion

Exception faite d'Ôyamazaki qui est évoqué de manière plus ou moins directe, aucune source avérée (documents administratifs, poèmes de Michizane...) ne mentionne des étapes du voyage d'exil de ce dernier. Les premières informations à ce propos apparaissent dans des recueils rédigés près de deux siècles après les faits (*Gôdanshō*, *Ôkagami*...). Elles sont peut-être authentiques. Elles sont peut-être aussi des histoires « fabriquées » localement pour, par exemple, justifier la construction d'un sanctuaire en l'inscrivant dans une perspective historique. Les informations abondent dans les récits de fondation des sanctuaires érigés en l'honneur de Michizane dans les siècles qui suivirent sa mort et son élévation au rang de *kami* mais, comme nous l'avons dit, elles ne peuvent être considérées comme des sources fiables pour reconstituer le voyage d'exil de Michizane.

Comme si la situation n'était pas assez compliquée, ces récits fabriqués localement furent portés à la connaissance des biographes qui les utilisèrent parfois pour étoffer leur évocation du voyage d'exil de Michizane. Ce fut, entre autres, le cas de l'auteur anonyme du *Kanke Zuiôroku* 菅家瑞応録 (« Chroniques miraculeuses de la maison Sugawara », ca.1760)²³⁾ qui retraça le voyage d'exil de Michizane en citant une dizaine de légendes locales. Par la suite, biographes et parfois historiens citèrent ces biographies et, parfois sciemment comme ce fut le cas pour l'auteur du *Kanke Suma Ki*, présentèrent ces péripéties comme des faits avérés et contribuèrent d'autant plus à brouiller les pistes. À tel point qu'il est aujourd'hui impossible de démêler le vrai du faux et de reconstituer les étapes du voyage d'exil de Michizane. Il n'empêche. La légende a la vie dure et, aujourd'hui encore, les prospectus des sanctuaires érigés le long de la route de l'exil de Michizane continuent, parfois au mépris de la plausibilité historique, à revendiquer l'honneur d'avoir été construits pour célébrer son passage.

NOTES

- 1) Disponible en ligne sur le site du Ministère des affaires culturelles (consulté le 26 août 2021) : <http://>

- www.bunka.go.jp/tokei_hakusho_shuppan/hakusho_nenjihakokusho/shukyo_nenkan/
- 2) SUGAWARA no Michizane 菅原道真, *Poème à propos de moi-même*. Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû* 菅家文草・菅家後集 (« Anthologie de la maison Sugawara » & « Œuvre ultérieure de la maison Sugawara »). Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1966, doc. 476, p.477.
 - 3) KOREMUNE no Masasuke 惟宗公方, *Seiji Yôryaku* 政治要略 (« Compendium de l'administration »). Cité dans AUTEURS, *Dai Nihon Shiryô* 大日本史料 (« Documents de l'histoire du Japon »). Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppan, 1923, tome I-02, p.798-800.
 - 4) KÔEN 皇円, *Fusô Ryakki* 扶桑略記 (« Histoire abrégée du Japon »). Cité dans AUTEURS, *Dai Nihon Shiryô, op.cit.*, tome I-02, p.800-801.
 - 5) SUGAWARA no Michizane, *Cent couplets pour exprimer mes sentiments*. Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû, op.cit.*, doc. 484, p.486-499.
 - 6) ÔE no Masafusa 大江匡房, *Gôdanshō* 江談抄 (« Compilation des anecdotes racontées par Ôe no Masafusa »). Shin Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1997, tome 32, p.118.
 - 7) ANONYME, *Ôkagami* 大鏡 (« Le Grand miroir »). *Shinpen Nihon Koten Bungaku Zenshû 34*, Shogakkan, Tôkyô, 1996, p.75-76.
 - 8) CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Folio Histoire 115, Paris, Gallimard, 2002, p.27-31.
 - 9) KI no Tsurayuki 紀貫之, *Tosa Nikki* 土佐日記 (« Le journal de Tosa »). Traduction française de René Sieffert, POF, Paris, 1993.
 - 10) SUGAWARA no Michizane, *Poème à propos de « Trois amis de la fenêtre du nord » de Bai Juyi*. Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû, op.cit.*, doc. 477, p.479-480.
 - 11) ANONYME, *Kanke Suma Ki* 菅家須磨記 (« Journal de Sugawara à Suma »). Cité dans CHIMOTO Hideshi 千本英史, *Nihon Koten Gisho Sôkan* 日本古典偽書叢刊 (« Recueil de faux classiques japonais »). Tôkyô, Gendai Shinchô Shinsha, 2004, tome 2, p.6-25.
 - 12) MOTOORI Norinaga 本居宣長, *Tamakatsuma* 玉勝間 (« Précieuse boîte »). Cité dans *Motoori Norinaga Zenshû* 本居宣長全集 (« Collection des œuvres de Motoori Norinaga »). Tôkyô, Chikumashobô, 1970, tome 5, p.44-45.
 - 13) SENO Yoshinobu 妹尾好信, « *Kanke Suma Ki no Seiritsu to Rufu ni tsuite no shiron* » 「菅家須磨記」の成立と流布についての試論 (« Essai théorique sur la fabrication et la diffusion du *Kanke Suma Ki* »), in *Hiroshima Daigaku Daigakuin Bungaku Kenkyû Ronshû*. Université de Hiroshima, 2010, numéro 70, p.15-29.
 - 14) SUGAWARA no Michizane, *Maître de poste !* Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû, op.cit.*, p.476-477.
 - 15) SUGAWARA no Michizane, *J'ai écrit un poème sur la tour du relais*. Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû, op.cit.*, doc. 243, p.297.
 - 16) SUGAWARA no Michizane, *Maître de poste !* Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû, op.cit.*, p.476-477.
 - 17) MURASAKI Shikibu 紫式部, *Genji Monogatari* 源氏物語 (« Le dit de Genji »). Traduction française de René Sieffert. Paris POF, 1988, tome 1, p.271.
 - 18) FUJIWARA no Kintô 藤原公任, *Shûishô* 拾遺抄 (« Recueil suite »). Kyôto, Daigaku Shoten, 1977, p.45.
 - 19) FUJIWARA no Nagayoshi 藤原長能, *Shûi Wakashû* 拾遺和歌集 (« Suite à l'anthologie de poèmes japonais »). Shin Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1990, p.101.
 - 20) SUGAWARA no Arimi 菅原在躬, *Kitano Tenjin Goden* 北野天神御伝 (« Biographie du Dieu Céleste de la lande du nord »). Cité dans SHINTÔ TAIKEI HENSAN-KAI, *Shintô Taikei : Jinja Hen, op.cit.*, tome 11, p.3-8.
 - 21) SUGAWARA no Nobutsune 菅原陳経, *Kanke Godenki* 菅家御伝記 (« Biographie de la maison Sugawara »). Cité dans SHINTÔ TAIKEI HENSAN-KAI 神道大系編纂会, *Shintô Taikei : Jinja Hen* 神道大系神社編

- (« Grande collection du Shintô : sanctuaires »). Tôkyô, 1992. Tome 11, p.83-90.
- 22) SUGAWARA no Michizane, *Cent couplets pour exprimer mes sentiments*. Cité dans *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû*, *op.cit.*, doc. 484, p.486-499.
- 23) ANONYME, *Kanke Zuiôroku* 菅家瑞応録 (« Chroniques miraculeuses de la maison Sugawara »). Cité dans SHINTÔ TAIKEI HENSAN-KAI, *Shintô Taikei - jinja-hen*, *op.cit.*, tome 11, p.493-615.

Bibliographie

- ANONYME, *Ôkagami* 大鏡 (« Le Grand miroir »). *Shinpen Nihon Koten Bungaku Zenshû 34*, Shogakkan, Tôkyô, 1996.
- AUTEURS, *Dai Nihon Shiryô* 大日本史料 (« Documents de l'histoire du Japon »). Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppan, 1923.
- CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Folio Histoire 115, Paris, Gallimard, 2002.
- CHIMOTO Hideshi 千本英史, *Nihon Koten Gisho Sôkan* 日本古典偽書叢刊 (« Recueil de faux classiques japonais »). Tôkyô, Gendai Shinchô Shinsha, 2004.
- COMO Michael, *Shôtoku. Ethnicity, Ritual and Violence in the Japanese Buddhist Tradition* (« Shôtoku: ethnicité, rituels et violence dans la tradition bouddhiste japonaise »). New York, Oxford University Press, 2008.
- FUJIWARA no Kintô 藤原公任, *Shûishô* 拾遺抄 (« Recueil suite »). Kyôto, Daigaku Shoten, 1977.
- FUJIWARA no Nagayoshi 藤原長能, *Shûi Wakashû* 拾遺和歌集 (« Suite à l'anthologie de poèmes japonais »). Shin Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1990.
- KI no Tsurayuki 紀貫之, *Tosa Nikki* 土佐日記 (« Le journal de Tosa »). Traduction française de René Sieffert, POF, Paris, 1993.
- MOTOORI Norinaga 本居宣長, *Motoori Norinaga Zenshû* 本居宣長全集 (« Collection des œuvres de Motoori Norinaga »). Tôkyô, Chikumashobô, 1970.
- MURASAKI Shikibu 紫式部, *Genji Monogatari* 源氏物語 (« Le dit de Genji »). Traduction française de René Sieffert. Paris POF, 1988.
- ÔE no Masafusa 大江匡房, *Gôdanshō* 江談抄 (« Compilation des anecdotes racontées par Ôe no Masafusa »). Shin Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1997.
- SENO Yoshinobu 妹尾好信, « *Kanke Suma Ki no Seiritsu to Rifu ni tsuite no shiron* » 「菅家須磨記」の成立と流布についての試論 (« Essai théorique sur la fabrication et la diffusion du *Kanke Suma Ki* »), in *Hiroshima Daigaku Daigakuin Bungaku Kenkyû Ronshû*. Université de Hiroshima, 2010, numéro 70, p.15-29.
- SHINTÔ TAIKEI HENSAN-KAI 神道大系編纂会, *Shintô Taikei : Jinja Hen* 神道大系神社編 (« Grande collection du Shintô : sanctuaires »). Tôkyô, 1992. Tome 11.
- SUGAWARA no Michizane 菅原道真, *Kanke Bunsô - Kanke Kôshû* 菅家文章・菅家後集 (« Anthologie de la maison Sugawara » & « Œuvre ultérieure de la maison Sugawara »). Nihon Koten Bungaku Taikei, Tôkyô, Iwanami Shoten, 1966.